



HAL
open science

**Christian de Perthuis, Pierre-André Juvet, 2013, Le
Capital vert : une nouvelle perspective de croissance**

Gilles Rotillon

► **To cite this version:**

Gilles Rotillon. Christian de Perthuis, Pierre-André Juvet, 2013, Le Capital vert : une nouvelle perspective de croissance. Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement - Review of agricultural and environmental studies, 2015. hal-01885194

HAL Id: hal-01885194

<https://hal.science/hal-01885194>

Submitted on 15 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Christian de Perthuis, Pierre-André Jouvét, 2013, *Le Capital vert : une nouvelle perspective de croissance*, Editions Odile Jacob, 288 pages

Ce livre veut « rompre avec la pensée économique traditionnelle, qui considère la nature comme un stock limité de ressources, dont l'épuisement menace la croissance ». Il met l'accent sur les services qu'elle nous rend, comme la stabilité du climat ou la biodiversité en considérant la nature comme un facteur de production supplémentaire, le capital naturel (ou vert).

Ce changement de perspective pose la question de la rémunération de ce nouveau facteur. La nature n'étant pas un bien marchand n'a pas de prix informant les agents de son efficacité productive, si bien que leurs décisions d'allocation de ce « nouveau » facteur sont faussées. Les auteurs préconisent donc de valoriser ce capital naturel avec les méthodes mises au point en économie de l'environnement (évaluation contingente, prix hédoniques, coûts de déplacement, marché de permis, *etc.*).

On pourra alors se baser sur cette valorisation pour donner les « bonnes incitations » informant les agents, via des signaux prix, sur les contributions relatives de chaque facteur et induisant l'allocation la plus efficace. D'où deux questions principales : celle de la gouvernance à mettre en place et celle de la nouvelle distribution des richesses suite à la prise en compte de ce nouveau facteur. En effet, un facteur supplémentaire à rémunérer avec le même revenu total implique que les deux facteurs traditionnels du travail et du capital voient leurs parts modifiées (en principe à la baisse). Et on sait que tout problème de redistribution pose un problème d'acceptabilité sociale. Or selon les choix faits, la transition vers l'économie verte pour laquelle plaident les auteurs peut aussi bien accentuer que réduire les inégalités. L'objectif est alors de fournir les « bonnes incitations » conduisant à une croissance verte réduisant les inégalités.

Ce programme les auteurs le défendent en dix-huit chapitres alternant les analyses théoriques et les illustrations concrètes de la valorisation souhaitée (sur le prix du carbone, du génome, de la biodiversité ou de l'énergie), pour terminer sur la gouvernance.

Dans le contexte actuel, que le dernier rapport du GIEC vient d'assombrir encore un peu plus en notant que la cible des 2 °C actée à Copenhague n'a des chances d'être atteinte qu'en démarrant plus vite et plus fort l'infléchissement des émissions de gaz à effet de serre qui continuent pour l'instant à croître, on aimerait pouvoir adhérer sans réserve à ce qui nous est proposé. Mais si on partage sans difficulté le constat dressé d'une nature maltraitée que notre système économique tient pour exploitable sans limite, on est plus réticent sur la suite du raisonnement. Tout d'abord parce qu'il nous semble entaché d'un flou conceptuel quant à la proposition centrale de la valorisation de la nature ; ensuite parce que si nous sommes d'accord avec les auteurs pour considérer la monétarisation de ce qu'ils nomment le capital naturel comme nécessaire,

nous ne lui donnons pas le même sens qu'eux ; enfin parce qu'ils ne se posent pas la question, qui nous semble essentielle, des raisons de cette absence de « bonnes incitations ». Ce sont ces trois points que nous allons discuter plus en détail dans la suite.

La nature n'a pas de prix !

Cette phrase exclamative est le titre du chapitre 7 où les auteurs examinent d'un point de vue conceptuel cette question de la valeur de la nature. Pourtant, dès le second paragraphe, ils expliquent qu'il existe des situations où nos sociétés éprouvent le besoin de donner une valeur à la nature, tout en précisant que les évaluations faites peuvent aboutir à des valeurs très différentes pour le même objet.

Ils poursuivent alors par un détour théorique affirmant que les prix « reflètent les valeurs d'usage » et sont essentiels pour la bonne allocation des ressources. Certes, ce résultat, connu comme le premier théorème de l'économie du bien-être, n'est valable que sous des conditions très restrictives qui ne sont jamais réalisées, néanmoins nous dit-on « plus l'ensemble des valeurs est connu, mieux les décisions peuvent être prises ». C'est l'argument principal qui est donné pour justifier la nécessité de donner un prix aux biens environnementaux, argument pourtant en contradiction avec le « théorème du *second best* » (Lancaster et Lipsey, 1956) qui stipule que si les conditions d'optimalité ne sont pas valables sur tous les marchés, chercher à les atteindre partout où c'est possible n'améliore pas la situation. Il suffit donc *qu'un seul* bien environnemental n'ait pas de prix pour que l'effort de valorisation de tous les autres ne serve à rien.

La suite, loin d'apporter des éclaircissements, complique encore les choses. En cherchant à préciser les fondements philosophiques ou moraux des différentes conceptions possibles de la valeur telles que les définit l'économie de l'environnement (valeurs d'usage et d'usage indirect liées à l'homme et valeur « intrinsèque » indépendante de lui), ils abandonnent toute référence à un prix censé exprimer cette valeur, tout en ajoutant un peu plus loin que si l'on peut « regretter qu'il faille mettre un prix, un tarif, une valeur monétaire à toute chose pour qu'elle soit prise en compte », il est malheureusement nécessaire de s'y « résoudre si nous voulons éviter la "tragédie" de la destruction des biens environnementaux par nos comportements ».

De fait, la suite du livre montre que pour les auteurs, valeur et prix sont des synonymes. A l'opposé de cette conception identifiant valeur et prix et faisant de ce dernier une « expression » de la valeur d'usage d'un bien, sans doute est-il nécessaire de revenir à Aristote qui distinguait nettement la valeur d'usage d'un bien, support de son utilité, de sa valeur d'échange dont le prix est la traduction et à Kant, qui écrivait dans *Fondements de la métaphysique des mœurs* « Dans le règne des fins tout a un prix ou une dignité. Ce qui a un prix peut tout aussi bien être remplacé par quelque chose d'autre à titre d'équivalent. Au contraire, ce qui est supérieur à tout prix, ce qui par suite

n'admet pas d'équivalent, c'est ce qui a une dignité ». Qu'une grande partie de la nature ait une dignité plutôt qu'un prix, c'est ce que nous risquons de découvrir à nos dépens si nous continuons à vouloir absolument lui en attribuer un.

Que mesurent les méthodes de valorisation ?

Il existe pourtant nombre de méthodes, qui ont été développées par les économistes pour valoriser monétairement la nature. Elles sont convoquées dans les chapitres suivants pour démontrer la possibilité pratique, et non seulement théorique, de produire les valeurs qui nous permettraient, si l'on en croit les auteurs, de ne plus surexploiter la nature.

Rappelons ici l'argument principal qui nous est donné. Le capital naturel est en fait un facteur de production, qui, comme les autres facteurs doit être rémunéré à sa productivité marginale qu'il faut donc évaluer pour allouer « correctement » les ressources, et donc ne pas surexploiter la nature, ce qui arrive si on lui attribue une valeur nulle.

Cette argumentation repose essentiellement sur l'idée, défendue par les auteurs et présentée par eux comme la nouveauté principale de leur approche, de la nature transformée en capital naturel, facteur de production « comme les autres ». Pour autant cette conception mérite d'être examinée de près car elle se heurte à deux objections sérieuses, l'une conceptuelle et l'autre plus politique.

La première questionne justement cette idée d'une nature transformée en capital naturel et *donc* facteur de production comme les autres. Il y a là un coup de force où, par la magie d'une dénomination, la nature se retrouve sans spécificité particulière, sur le même plan que les deux autres facteurs que sont « évidemment » le travail et le capital. Or même cette évidence est questionnable. Comme Joseph Stiglitz, par exemple, quand il écrit que « L'une des grandes ruses (certains diront l'une des grandes "idées") de l'économie néoclassique est de traiter le travail comme n'importe quel autre facteur de production. L'extrait est considéré comme fonctions des intrants – acier, machines et travail. Les mathématiques traitent le travail comme n'importe quelle autre matière première, [. . .]. Mais le travail est différent de toute autre matière de base. Le cadre de travail n'a pas d'importance pour l'acier, dont on ne cherche pas le confort ».

Ou comme Keynes quand il considère qu'« il est préférable de considérer le travail, y compris bien entendu les services personnels de l'entrepreneur et de ses assistants, comme le seul facteur de production ; la technique, les ressources naturelles, l'équipement et la demande effective constituant le cadre déterminé où ce facteur opère ».

Que le travail, les machines, la nature aient un *rôle* dans la production Y est indéniable et que l'on puisse donc écrire $Y = F(L, K, E)$ pour indiquer qu'elle dépend d'une certaine manière du travail L, du capital K et de

« l'environnement » E est acceptable d'un point de vue formel. Mais prendre cette formulation pour une relation causale fondamentale, c'est confondre l'essence et l'apparence, la réalité et sa représentation abstraite due à la modélisation. Les statuts du travail et de la nature sont bien différents. Le premier n'existe pas sans l'homme au contraire du second. En ce sens on peut dire que le premier est un facteur de production en ce qu'il dépend de la volonté humaine (et de la nécessité de sa survie) de le mettre en œuvre, tandis que le second est plutôt une *condition* de la production, déjà donnée avant même que celle-ci soit engagée. Le travail n'existe que pour produire, la nature existe indépendamment de toute production. Et les « services » qu'elle nous rend n'existent que parce que nous existons. Sans l'homme pas de « services rendus » (à qui ?) par la nature.

La seconde objection tient au caractère faussement homogénéisant qu'opère la dénomination de tout ce qui contribue à la production (comme facteurs ou comme condition) sous l'appellation de « capital » (humain, naturel, produit, social, *etc.*). S'établit alors un système d'équivalence générale des hommes, des choses et de la nature qui, quelles que soient les proclamations de bonnes intentions, conduit en définitive à oublier que le travail a besoin comme le dit Stiglitz, de « confort » et la nature a, pour parler comme Kant, une dignité.

La conséquence immédiate de cette homogénéisation apparaît au grand jour avec la question longuement débattue par les auteurs de la rémunération de ces facteurs de production avec la fable du berger et des moutons. Sans eau, le berger est moins productif et ne peut plus nettoyer que deux toisons à l'heure au lieu des cinq qu'il nettoyait en utilisant de l'eau. La conclusion s'impose, « une partie de la création de valeur est donc imputable à l'eau ! ». Il n'y a rien d'extraordinaire à cela, comme *condition* de la production, la nature a effectivement son rôle dans la création de valeur. Mais la seconde conclusion qui en est tirée est beaucoup plus problématique : « En appliquant le principe de base de la rémunération des facteurs de production, le berger doit recevoir un salaire équivalent à sa productivité, *de même que l'eau* et le propriétaire des moutons ». Que le berger reçoive un salaire pour son travail et que le propriétaire des moutons reçoive une rémunération est dans la norme de nos sociétés salariales et vient de leurs statuts respectifs de salarié et de propriétaire, qui ne sont pas des données naturelles mais le résultat de rapports sociaux. Mais que *l'eau* reçoive une rémunération nous plonge dans un abîme de perplexité ! Si elle a un propriétaire, on est ramené au problème précédent et ce n'est pas l'eau qui est rémunérée mais son propriétaire en raison de son statut. Sinon ?

On peut pourtant rejoindre la proposition des auteurs de valoriser monétairement certains services rendus par la nature. Cependant l'objectif n'est pas de rémunérer ces services comme ils l'affirment, mais de les préserver. Il faut alors renverser le raisonnement tenu par la plupart des économistes de l'environnement. Ce n'est pas parce que la nature a une valeur intrinsèque, c'est-à-dire indépendante de l'homme, qu'il faut la révéler, ce qui conduirait à

sa préservation, c'est au contraire l'homme qui, en attribuant volontairement (ou politiquement) une valeur monétaire à la nature, révélera la « dignité » qu'il lui accorde.

Et c'est bien ce que nous faisons en utilisant les méthodes de valorisation mises au point en économie de l'environnement. Elles ne mesurent pas une valeur à l'environnement préexistante, elles reflètent le prix implicite que NOUS lui accordons. Le prix de la tonne de carbone n'existe que parce NOUS avons créé le marché et il est complètement lié à l'offre de carbone que NOUS avons décidée. Le prix hédonique reflète la valeur économique que NOUS accordons à l'environnement de notre logement. Enfin, l'évaluation contingente révèle explicitement ce qu'on appelle un « consentement à payer » qui traduit l'attention que NOUS portons à l'environnement au travers des sommes que NOUS sommes prêts à y consacrer et qui viennent ainsi en déduction des autres dépenses que nous souhaiterions pouvoir faire.

Et ce que montre leur mise en œuvre, c'est que les valeurs révélées, quelles que soient par ailleurs leurs différences,¹ sont loin de pouvoir modifier nos comportements. Si effectivement nous sommes prêts à vouloir payer pour améliorer l'environnement, les montants obtenus sont trop faibles pour infléchir de manière sensible nos comportements. Il n'est que de regarder le prix de la tonne de carbone sur le marché européen pour constater qu'il est beaucoup trop bas pour rentabiliser les énormes investissements qu'il faudrait faire dans les énergies renouvelables et pour modifier les comportements énergivores si l'on voulait vraiment entamer une transition écologique et énergétique. De fait on n'investit pas assez dans ces nouvelles énergies et, ce qui prend le dessus sur le devant de la scène, c'est le débat sur l'exploitation des gaz de schiste, nouvelle manne espérée des ressources carbonées.

C'est bien pourquoi il serait erroné de rejeter ces méthodes au nom de l'impossibilité (réelle) de mesurer une valeur intrinsèque de la nature. Il faut au contraire les prendre comme l'expression de nos préférences sociales présentes et une mesure de notre volonté de les conserver. Ce qui nous amène à notre troisième point : la mise en place des « bonnes » incitations pour modifier nos comportements en faveur de l'environnement.

Pourquoi ne donne-t-on pas les bonnes incitations ?

Car si nous partageons complètement le constat de l'absence (ou l'insuffisance) d'incitations à préserver la nature, nous trouvons qu'il ne suffit pas, comme les auteurs, d'appeler à une gouvernance renouvelée, que ce soit par la fiscalité ou les marchés de permis, pour que ces incitations voient le jour. De fait si malgré tous les signaux existants qui montrent que notre empreinte écologique

¹ Différences qui peuvent certes tenir au choix de la méthode (ou à sa mauvaise utilisation), mais surtout au fait qu'il n'y a pas de « vraie » valeur mais de vraies différences quant à nos attitudes face à la nature.

devient de plus en plus préoccupante, nous ne parvenons toujours pas à changer de trajectoire de développement, c'est qu'il existe des freins puissants à ce changement et qu'on ne peut pas faire l'économie de leur examen.

Ce que nous critiquons ici, ce n'est pas la stratégie consistant à utiliser la fiscalité ou les marchés de permis pour envoyer des signaux visant à préserver notre environnement. C'est, d'abord, sa justification : contrairement à ce qu'avancent les deux auteurs, le rôle du système de prix ainsi révisé n'est pas d'indiquer « de façon crédible dans le temps la valeur des biens environnementaux », mais la valeur que NOUS leur accordons et qui se mesurera précisément dans cette révision. Nous partageons par ailleurs leur préoccupation quant à la recherche d'une juste répartition des efforts à faire et des problèmes redistributifs posés par une modification importante de la fiscalité. On ne changera pas les comportements si la majorité des acteurs considère injuste la répartition des efforts à faire. Et étant donné le niveau des inégalités aujourd'hui, c'est d'abord leur réduction en faveur des plus défavorisés qui doit être au centre de toute politique environnementale socialement acceptable. C'est un point central qu'on aurait aimé voir abordé par les auteurs, car les conflits de répartition potentiels ne sont pas seulement entre statuts sociaux différents (salarié/propriétaire, pauvre/riche) mais aussi entre différentes appréciations de ce qui contribue à notre bien-être. Quel arbitrage doit-on faire, comme homme et citoyen, entre la consommation de biens privés et celle de biens communs et/ou publics ? Avec la construction progressive de l'État providence au cours du XX^e siècle, cette question avait trouvé une réponse relativement stable où l'État, au travers des recettes fiscales qu'il percevait, mettait en place les systèmes de santé, d'enseignement, de protection sociale, de retraite, *etc.* qui constituent encore l'essentiel de sa justification. Mais aujourd'hui, les dérives de la finance et l'apparition de nouveaux biens communs comme le climat ou la protection de la biodiversité rendent les arbitrages plus difficiles et le conflit distributif plus tendu. Il existe une contradiction de plus en plus profonde entre la volonté (individuelle et collective) de maintenir un pouvoir d'achat de biens privés et celle de disposer de biens communs de plus en plus nombreux sans en payer le prix.

Car, et c'est la seconde partie de notre critique, il faut bien constater que les valeurs que NOUS choisissons de mettre à l'environnement ne sont pas de nature à atteindre les buts que nous proclamons haut et fort, que ce soit le développement durable ou la transition écologique et énergétique. C'est d'ailleurs aussi ce que pensent les auteurs quand ils affirment que les gouvernements « peuvent² [...] choisir les valeurs théoriques (« tutélaires ») qu'ils veulent pour valoriser les externalités environnementales ». Mais pour ce faire nul besoin de « perfectionner le calcul économique utilisé pour les choix d'investissements publics » ou de « calculs sophistiqués pour déterminer les valeurs tutélaires », la volonté politique et le débat démocratique suffisent.

² Nous soulignons. Ils peuvent mais ils ne le font pas !

C'est d'ailleurs sur ce point que nous nous séparons le plus des positions défendues dans ce livre. Partageant l'idée que la valorisation monétaire permet de protéger l'environnement on pourrait penser que l'essentiel est préservé, les raisons justifiant cette stratégie important finalement assez peu. Pourtant, du point de vue de sa mise en œuvre, ces raisons redeviennent fondamentales.

Si on met en avant le perfectionnement des méthodes, les débats complexes sur le taux d'actualisation ou le risque, les « calculs sophistiqués », bref toute une ingénierie économique on ne peut qu'écarter le public de débats réservés à des spécialistes. En revanche, si on met l'accent sur la volonté politique et le débat démocratique pour faire émerger les valeurs que NOUS entendons attribuer à l'environnement, les « structures de gouvernance » à mettre en place deviennent bien différentes. Le conseiller du Prince s'efface pour laisser la place au débat informé.

En oubliant de s'interroger sur les raisons qui font que les « bonnes incitations » ne sont toujours pas là³, les auteurs restent dans le vœu pieux en appelant à la sagesse de nos gouvernants. Il y a hélas peu de chances qu'ils soient entendus !

Gilles ROTILLON
Université Paris 10
rotillon@u-paris10.fr

Bibliographie

- Lancaster K. et Lipsey R. G. (1956) The general theory of the second best, *The review of economic study* 24(1), 11-32.
- Kant E. (1785) *Fondements de la métaphysique des mœurs*, traduction V. Delbos, 1993, Livre de poche, France, 252 p.
- Stiglitz J. (2002), *Globalization and its discontents*, traduction française *La Grande Désillusion*, 2003, Fayard, France, 407 p.
- Keynes J. M. (1969), *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, traduction de l'ouvrage original *The General Theory of Employment, Interest and Money* (1936), Payot, Paris, France, 223 p.
- Rotillon G. (2008) *Faut-il croire au développement durable ?*, l'Harmattan, Paris, France, 222 p

³ Raisons qui tiennent d'abord à l'absence de forces sociales suffisamment puissantes pour négocier un changement de nos modes de consommation et de production. Je renvoie ici à mon livre *Faut-il croire au développement durable ?* (éditions l'Harmattan, 2008) où j'analyse ces freins.

